



**Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté
N° 179 - 8 mai 2011**

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche Mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien la MMF) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail.

SOMMAIRE

- 1 - Idaho 2011, solidarité avec les LGBT ougandais et du monde entier - Centre LGBT Paris IdF - Page 1
- 2 - Happening à Strasbourg contre une publicité sexiste - Philippe Wendling - Libé 13/4- Page 2
- 3 - Une marche silencieuse le 7 mai dernier contre les violences faites aux femmes - Page 2
- 4 - Contraception : Lettre ouverte à Monsieur Xavier Bertrand, Ministre du travail, de l'emploi et de la santé - MFPP - Page 3
- 5 - Pas de démocratie sans égalité entre les femmes et les hommes - Réseau Euro-méditerranéen des droits de l'homme - Page 4
- 6 - Soutien aux femmes d'Afghanistan - Negar - Page 5
- 7 - Après le rapport de la mission d'information sur la prostitution - Le NID - Page 6
- 8 - La bataille pour l'abolition du système prostitueur ne peut se limiter à la pénalisation du client - Osez le féminisme ! - Page 7
- 9 - Moi, Philippe Caubère, féministe, marié et client de prostituées» - Libération.fr - 14/4 - Page 7
- 10 - Contraception et avortement : des droits irréfragables et complémentaires pour l'autonomie des femmes ! - Point de vue - MFPP - Le Monde.fr - 22/4/2011 - Page 8
- 11 - Pétition pour que les hommes et les femmes soient belles ! L'Egalité c'est pas sorcier - Page 9
- 12 - Dès qu'on baisse les bras, le système antique patriarcal, hiérarchique, autoritaire revient - Dominique - Louise Pélegrin, journaliste et écrivaine - L'Huma 29/4 - Page 9
- 13 - Les tâches domestiques à l'origine des inégalités - Nadine Jasmin - L'Huma - Page 10
- 14 - L'opinion des femmes dans les pourparlers sur le changement climatique- bulletin d'Avril 2011 du World Rainforest Movement - Page 11
- 15 - Déclaration de la réunion annuelle de l'association des femmes « No-to-war, No-to-NATO » tenue à Dublin en avril 2011 - Page 13
- 16 - Le projet Mic Mac - Bulletin Mai 2011 Genre en Action - Page 13
- 17 - Le père en congé parental, un oiseau rare - Xavier Molénat - Page 15
- 18 - Féminisme, machines, images - Table ronde animée par Elisabeth Lebovici - Page 16
- 19 - Les féministes de la 1ère vague : actrices du changement social - Centre Histoire de Sciences Po - Page 16
- 20 - Livre : Femmes, économie et développement, de la résistance à la justice sociale - Page 17
- 21 - Librairie Violette and co : hommage à Susan Sontag - Page 18

ACTIONS

- 1 - **Idaho 2011, solidarité avec les LGBT ougandais et du monde entier !** - Centre LGBT Paris IdF
Un peu partout dans le monde, vont avoir lieu des événements organisés à l'occasion de la Journée Mondiale de lutte contre l'homophobie du 17 mai, l'IDAHO (International Day Against Homophobia). Il est opportun de rappeler que sont impliquées les institutions européennes et mondiales, nationales également puisque la France a officialisé l'IDAHO, l'an dernier.

Les ONG telles que Human Rights Watch, le Comité IDAHO, l'ILGA (International Lesbian and Gay Association) et bien d'autres dont nos associations sont membres, si elles œuvrent toute l'année contre les LGBTphobies, sont particulièrement mobilisées pour marquer l'évènement.

Enfin, n'oublions pas que de précieux outils sont disponibles pour lutter au plan mondial contre l'homophobie : Les principes de Yogyakarta produits en 2006. Ils sont une série de règles relatives à l'application du droit international des Droits Humains en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre, pour la protection et pour l'interdiction absolue de la discrimination contre les personnes LGBT et intersexuelles, conformément à la Déclaration universelle des Droits Humains. Ils furent adoptés sous l'influence de Louise Arbour (parmi les signataires figure Mary Robinson, présidente d'Irlande puis).

A quelques jours de l'évènement, l'actualité ougandaise requiert toute notre attention. David Kato était assassiné fin janvier 2011, dans ce pays où les LGBT sont pourchassés. Sous l'influence des pasteurs évangélistes américains, le gouvernement Ougandais qui cherche des dérivatifs aux problèmes socio-économiques, fait des LGBT des boucs émissaire et se propose d'adopter une loi Anti-homosexualité qui prévoit d'aggraver la législation à l'encontre des gays et des lesbiennes, également des personnes séropositives.

Malgré les vives réactions internationales, il semblerait que le gouvernement ougandais ait décidé d'adopter la loi « anti-gays » dans les prochaines heures, aussi, invitons-nous chacun et chacune à se rendre sur le site Internet www.ALLOUT.org qui propose de signer massivement et rapidement une pétition pour demander au président Museveni de condamner publiquement la loi et de s'engager à appliquer son veto en cas de besoin.

Nous demandons au gouvernement français d'intervenir auprès du gouvernement ougandais pour tenter de le convaincre de ne pas adopter ce texte qui aurait des conséquences dramatiques puisque l'homosexualité serait passible de la peine de mort. Nous lui demandons également de ne pas renvoyer dans leurs pays les réfugiés ougandais qui craignent pour leur vie à raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre.

Enfin, nous rappelons que dans le cadre du programme IDAHO proposé par le Centre LGBT Paris IdF, nous projetterons le mercredi 18 mai, le film « *Ouganda au nom de Dieu* » qui précisément traite de ce sujet, en présence de militants ougandais.

MOBILISATIONS

2 - Happening à Strasbourg contre une publicité sexiste - Philippe Wendling - Libé 13/4

« Nous sommes en colère. Une fois de plus, la femme est jetée en pâture à travers une publicité », lance au mégaphone Irène Tabellion. Il était un peu moins de 19h le 13 avril, au milieu de la Grand'rue. Autour de la présidente de l'association La lune, une trentaine de militantes et militants féministes venus « faire cadeau de leurs vieilles culottes » à un restaurant de tartes flambées. L'objet du délit : le propriétaire du lieu utilise, en guise de réclame et de set de table, la photo en gros plan d'une petite culotte ornée d'une coiffe alsacienne, baissée en dessous des genoux d'une jeune femme. Son slogan : « Le terroir alsacément plus sexy ». Second degré ou pas ? « En tant que femme et féministe, je ne peux pas accepter une telle publicité sexiste, peste Irène. Nous sommes humiliées. Comment laisser passer ça, surtout pour du flammekueche, un produit du terroir. Il faut qu'on m'explique où est le rapport avec une culotte. ». « Alors qu'il y a de plus en plus de violences contre les femmes, cette pub donne l'image d'une femme consommable, d'un objet de consommation, poursuit une autre participante du happening. Comment voulez-vous ensuite expliquer aux jeunes ou aux enfants dans les cours de récréation qu'il faut respecter les filles ? ». Arborant un autocollant « Mon corps m'appartient », Marie, membre du collectif Les Poupées en pantalon, note un détail : « Dans la pub, au lieu de "service jusqu'à minuit", c'est écrit "sevice". On se demande si c'est ou non une erreur de frappe. » De sa salle, le gérant du restau scrute la scène, mais refuse de parler. « Il y a vraiment des gens qui n'ont rien d'autre à foutre qu'emmerder ceux qui bossent, nous lâche un serveur. Cette pub est moderne et colorée. Elle est faite pour faire sourire. » « Si c'est de l'humour, alors qu'il fasse la même chose avec un homme qui baisse son caleçon, pointe Jean-Philippe Restoueix, le président du Centre LGBTI, comprendre gai et lesbien. Là, peut-être qu'on pourra croire que cette pub débile n'est que du second degré. »

3 - Une marche silencieuse le 7 mai dernier contre les violences faites aux femmes

Le 5 avril à Créteil, un homme a tué son ex-compagne et ses deux enfants. Cette marche silencieuse a été organisée en leur hommage.

Les violences envers les femmes s'exercent dans la sphère familiale, au sein du couple, mais aussi dans l'espace public ou dans l'univers professionnel. Elles peuvent prendre différentes formes : agressions sexuelles, viols, violences psychologiques, mutilations sexuelles, violences physiques pouvant aller jusqu'au meurtre, mariages forcés. Elles touchent tous les milieux sociaux et tous les âges.

De toutes les violences celles qui sont faites aux femmes sont les plus tristement banales et les moins dénoncées. En France, aujourd'hui encore, tous les 2 jours une femme meurt sous les coups de son compagnon et 1 sur 10 est victime de violences conjugales. Les inégalités persistantes et la réalité quotidienne de la vie des femmes imposent une réaction à la hauteur des enjeux.

C'est pourquoi, une demande de rencontre est faite au Préfet, pour connaître les moyens mis en œuvre par le représentant de l'État dans notre département, pour faire appliquer la loi du 9 juillet 2010 et le 3^e plan interministériel (2011-2013) de lutte contre les violences faites aux femmes, présenté par Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre des solidarités le 13 avril 2011, dans le cadre de la commission nationale contre les violences faites aux femmes.

Pour :

- Ecouter, informer, accompagner les femmes victimes de violences sexistes : violences au sein du couple, viols et agressions sexuelles, harcèlements, mutilations sexuelles, mariages forcés, pour les informer de leurs droits, offrir un accompagnement global dans leurs démarches policières, judiciaires, médicales, sociales et professionnelles. Mettre en place suffisamment de lieux d'accueil.

- Sensibiliser et former les partenaires professionnels, les associations travaillant au contact de femmes victimes de violences : police, gendarmerie, travailleurs sociaux, médecins, magistrats...

- Prévenir : éducation à l'égalité femme/homme dans les programmes scolaires, formation des enseignant(e)s à cette question, organisation de journées de sensibilisation en direction du grand public et des entreprises.

Collectif départemental de lutte contre les violences faites aux femmes : associations, élus et citoyens de Créteil et du Val de Marne.

4 - Contraception : Lettre ouverte à Monsieur Xavier Bertrand, Ministre du travail, de l'emploi et de la santé - MFPP

Monsieur le Ministre, Vous vous êtes récemment publiquement déclaré « favorable au remboursement des pilules contraceptives de 3^e génération faiblement dosées, dont une seule est aujourd'hui remboursée par la Sécurité sociale. ». Mais vous n'avez pas mentionné les autres moyens de contraception administrés sous une autre forme qui, aujourd'hui, ne sont toujours pas remboursés et donc peu ou pas accessibles aux femmes qui souhaitent les utiliser.

Or, le rapport de l'IGAS sur l'« *Evaluation des politiques de prévention des grossesses non désirées et de prise en charge des interruptions volontaires de grossesse suite à la loi du 4 juillet 2001* » présenté en février 2010 par Madame Bachelot alors Ministre de la Santé, montrait l'importance de rendre accessibles tous les moyens de contraception, et notamment de « *promouvoir les méthodes moins contraignantes en termes d'observance que la pilule* ».

En avril 2010, à la suite de la campagne nationale « la meilleure contraception, c'est celle que l'on choisit » et dans la perspective des recommandations de ce rapport, notre Mouvement lançait une campagne nationale « Ensemble pour le remboursement de toutes les contraceptions » adressée aux femmes et aux médecins : nous avons recueilli au terme de cette campagne, l'adhésion de plus 5000 personnes sous forme de cartes que nous vous remettrons.

Madame Bachelot, lors de son discours pour le 8 mars 2010, avait pourtant pris l'engagement de faire avancer trois points importants :

- Aller vers le remboursement du patch et de l'anneau contraceptifs, alternatives au « tout pilule » avec le DIU et l'implant, encore inaccessibles aujourd'hui, particulièrement pour beaucoup de femmes notamment les plus jeunes, en raison de leur coût

- Revaloriser l'interruption volontaire de grossesse au 1^{er} juillet 2010 : à ce jour, cet acte n'est toujours pas

revalorisé.

• Enfin, renforcer l'information et l'éducation à la sexualité. Cela passe par le développement et la pérennisation des moyens pour le faire.

Ces engagements n'ont pas été tenus.

Pire, les conditions d'accès à l'IVG se sont dégradées pour les femmes avec la mise en œuvre de la loi HPST qui a provoqué la fermeture de lits dédiés à cet acte dans les hôpitaux et l'allongement des délais en certains points du territoire. Les moyens en matière d'éducation à la sexualité sont toujours aussi précaires et nous n'avons aucune assurance à ce jour de leur pérennisation après 2011.

Alors ? A l'heure où la santé sexuelle et la prévention des grossesses non désirées deviennent enfin un véritable enjeu de santé publique, à quand la mise en œuvre de ces engagements ? A quand l'application de la loi, et de toute la loi, pour renforcer l'accès à la contraception et à l'IVG pour toutes les femmes de tous âges, quels que soient leur statut, leur lieu d'habitation, leurs moyens financiers comme nous l'avons souligné dans notre recours auprès du Premier Ministre ?

Dans l'attente, recevez, Monsieur le Ministre, nos meilleures salutations

Pour Le Planning Familial - Carine Favier, Présidente du MFPPF

TEXTES

5 - Pas de démocratie sans égalité entre les femmes et les hommes - Réseau Euro-méditerranéen des droits de l'homme

15. avril : A Tunis et au Caire, des femmes et des hommes de tous âges et de tous bords se sont levés pour exiger la liberté, la dignité, la justice et la démocratie. Cette révolte des peuples a fait chuter des régimes dictatoriaux, en place depuis des décennies et réputés inamovibles. Elle a prouvé au monde entier la possibilité du changement et suscité un immense espoir de progrès démocratique dans la région.

Les femmes, autant que les hommes, ont joué et jouent un rôle majeur dans ce processus. Sachant que la démocratie ne peut être qu'égalitaire, il est fondamental que les femmes bénéficient d'une citoyenneté pleine et entière, dans la loi et face à la loi. Les droits des femmes sont parties intégrantes des droits humains, indivisibles et universels. Dans toutes les sociétés, l'égalité entre les femmes et les hommes ne peut se concevoir que par la sécularisation du droit et la prééminence absolue des droits humains universels sur toute considération culturelle ou religieuse.

Nous appelons les pays euro-Méditerranéens, tous signataires de la Convention pour l'élimination de toutes formes de discrimination envers les femmes (CEDAW), à assurer la citoyenneté pleine et entière des femmes de cette région, sans aucune discrimination. Elles doivent participer, autant que les hommes, aux constructions constitutionnelles, aux instances parlementaires et dirigeantes, et se voir garantir l'effectivité des leurs droits. C'est pourquoi nous appelons les Etats à adopter les mesures visant à garantir l'égalité, promouvoir la parité et protéger les femmes contre toutes les formes de violence contre l'intégrité physique des femmes. Nous dénonçons toutes les formes de répression des mouvements de contestation qui ont entraîné des arrestations, des violences, des viols et des morts par milliers.

Nous appelons l'Union européenne et les gouvernements européens, dont certains ont soutenu et continuent à soutenir les régimes dictatoriaux et corrompus de la région, à mettre en oeuvre des politiques respectueuses de la démocratie et des droits fondamentaux, tant dans les accords bilatéraux que multilatéraux, et à encourager les processus de démocratisation dans l'intérêt commun de toute la région.

Nous appelons toutes les forces démocratiques du Sud et du Nord à exprimer leur solidarité avec les révolutions en cours en Tunisie et en Egypte, ainsi qu'avec les mouvements des peuples portés par la jeunesse dans les autres pays du Maghreb et du Moyen-Orient. Nous soutenons leur lutte pour la dignité, l'égalité, la liberté, la justice et la démocratie, pour rendre ces changements irréversibles et pour concrétiser les aspirations des peuples de la région.

Nous appelons surtout les jeunes, premier-es acteurs et actrices de ces révolutions, à construire ensemble de nouvelles sociétés, en imposant le respect intégral du droit et de l'égalité .

Kamel Jendoubi, Président Réseau Euro-méditerranéen des droits de l'homme

6 - Soutien aux femmes d'Afghanistan - Negar

Dans la mise en œuvre du "processus de réconciliation" avec les taliban, que pèsent les droits des femmes afghanes ? Le 28 janvier 2010, le Président afghan Hamid Karzaï, sans consultation préalable des instances politiques ni de la société civile afghane, obtenait des 70 pays représentés à la Conférence de Londres sur l'Afghanistan, la validation d'un plan de paix incluant une « stratégie de la main tendue » et l'attribution d'un fonds international pour soutenir la « réintégration » des taliban.

Tardivement informée du projet du Président Karzaï, la société civile afghane (plus de deux cents organisations et associations dont les associations féminines, parmi lesquelles NEGAR) s'est très massivement mobilisée, le 25 janvier 2010 à Kaboul, lors d'une Conférence. Dans une Résolution, elle a alors interpellé les responsables politiques de la communauté internationale, pour qu'ils prennent conscience de la gravité et des conséquences de ces décisions prises à la légère. Cette mobilisation a permis un certain nombre de corrections, mais n'a pas réussi à écarter le danger que représente la négociation avec les milices talibanes.

La Grande Assemblée de Kaboul, prévue à l'issue de la Conférence de Londres, devenue ensuite «Jirga consultative pour la paix» a réuni 1600 délégués du 2 au 4 juin 2010. Sous la pression de la communauté internationale et des féministes, les femmes ont été intégrées à cette Jirga à hauteur de 22%. Le discours de clôture de la Jirga a confirmé que les taliban devaient respecter la Constitution, dont l'article 22 du chapitre II garantissant les droits des femmes. Cependant, alors que cette Jirga ne devait être que consultative, elle a émis sous la pression du gouvernement, les recommandations les plus inquiétantes :

- relâcher les prisonniers taliban non encore jugés, - sortir en urgence les taliban de la liste noire de l'ONU, - faire en sorte que l'État et les forces internationales assurent sécurité et vie décente (logement, travail, salaire et formation) aux milices talibanes. Ce point, très encourageant pour de nouvelles recrues talibanes, a eu pour conséquence une recrudescence des attentats, et partout ! Inquiets de ces recommandations, les afghans sont pessimistes : ils ne voient pas comment le plan de paix promis par la Jirga pourrait être durable ni même possible. Depuis 2002, d'incomparables progrès, rendus possibles par la présence des forces internationales, ont été accomplis par la société civile en faveur de la liberté et de l'égalité entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons : scolarisation de plus de 7 millions d'enfants - dont près de 45% de filles - dans 25 départements sur 32, accès aux études universitaires pour les femmes comme pour les hommes, présence de 28% de femmes élues à l'Assemblée Nationale et au Sénat, création d'antennes du Ministère des affaires des femmes qui rendent de précieux services dans tous les départements, remise en route des organes de l'État (Assemblée Nationale, Sénat, Ministères), liberté de parole dans la presse (26 chaînes de télévision, une abondante presse écrite, et un grand nombre de femmes journalistes).

Aujourd'hui, la situation s'est notablement dégradée.

Non seulement les attentats, les actes de violence continuent de se développer dans le sud du pays, mais ils ont gagné le nord et le centre. Les milices talibanes multiplient les attentats, posent des bombes, se font exploser, organisent des massacres (par ex. la Kabul-Bank à Djalalabad), des lapidations (à Kunduz, à Maimana). En 2010, il y a eu (source Afghan Rights Monitor), plus de 2400 tués, et 3200 blessés.

Conduit par ses divers intérêts, en particulier dans le conflit politique récurrent avec l'Afghanistan sur la question de la frontière afghano-pakistanaise - l'ancienne «ligne Durand », qui n'est plus officielle depuis 1993 - le Pakistan soutient les milices talibanes en constituant leur base arrière.

Les milices talibanes, stimulées d'une part par la lassitude d'une certaine partie des opinions publiques internationales qui pèsent sur leurs gouvernements en faveur du retrait de leurs soldats d'Afghanistan, profitant d'autre part de la surenchère provoquée par leur omniprésence dans les médias internationaux, voient leur audace encouragée. Les partisans d'Hekmatyar, allié des milices talibanes, s'implantent de plus en plus dans les différents départements, y créent des madrasa où l'on pousse les jeunes à empêcher les filles d'aller à l'école, et les femmes de se rendre au travail, où l'on développe l'hostilité à l'égard des étrangers.

La production de drogue et de stupéfiants qui va de pair avec l'existence des milices talibanes, reste aussi importante que précédemment, elle couvre 90% des besoins internationaux. Quant à la corruption, contrairement aux engagements pris par le Président Karzaï, elle reste un problème majeur, tout comme la pauvreté, particulièrement celle des femmes, qui conduit au développement de la prostitution et contraint les très jeunes

enfants au travail et à la mendicité.

Alors que l'avancée significative des droits, en particulier ceux des femmes, est de jour en jour plus visible en Afghanistan dans le champ de l'éducation, du social ou même de la construction, par rapport à la période du régime taliban, grâce à la volonté de la population afghane et à l'aide de la communauté internationale, que signifient les appels à faire sortir les forces internationales d'Afghanistan, à un moment où les forces de la police, de l'armée, de la société afghanes ne sont pas encore en mesure d'accomplir leur tâche face aux menaces qui guettent leur pays ?

C'est un encouragement pour les taliban et les prémices de leur victoire qui se traduira sur le terrain par un frein pour les droits des femmes, la paix et la démocratie. C'est une défaite pour les mouvements féministes démocrates et humanistes à travers le monde qui ont lutté avec force et conviction contre l'obscurantisme du régime taliban. Ne répétons pas l'erreur de 1992, après la chute du gouvernement prosoviétique : où en sont en effet les engagements pris lors des accords de Bonn ?

Certes, les armées étrangères doivent un jour quitter l'Afghanistan, mais la date de leur départ doit être décidée en concertation avec les Assemblées, avec les représentants du peuple afghan.

6 avril 2011. Shoukria HAÏDAR, Présidente de NEGAR, Contacts : negarafghanwomen@ymail.com

7 - Après le rapport de la mission d'information sur la prostitution - Le NID

Comme vous le savez, la mission d'information sur la prostitution en France a rendu son rapport le mercredi 13 avril. Ce rapport de 400 pages fait suite à 200 auditions, 7 déplacements, dont 4 à l'étranger, et contient 30 recommandations.

http://www.lesnouvellesnews.fr/images/stories/pdf/Rapport_Mission_Prostitution_13avril2011.pdf

De manière générale, le rapport représente une avancée historique dans le combat abolitionniste français. C'est en effet la première fois que des parlementaires de droite et de gauche décortiquent l'ensemble des politiques publiques en matière de prostitution et présentent une analyse réellement abolitionniste de la prostitution.

Le rapport s'attache aussi particulièrement à changer le regard que la société porte sur la prostitution et ce n'est pas un hasard si la toute première phrase du rapport est une citation de... Claudine Legardinier : « Le système prostitutionnel est fait pour verrouiller le silence : il est très difficile de faire sortir cette parole, et que cette parole soit entendue par la société qui ne souhaite absolument pas l'entendre ».

Vous le savez, notre Mouvement du Nid est pour beaucoup dans cette étape historique car c'est bien suite à nos colloques en région et à Paris que cette mission d'information parlementaire a été créée. Par la suite, le Mouvement du Nid a pleinement contribué aux travaux de la mission grâce à plusieurs auditions, y compris d'une personne ayant quitté la prostitution.

Plus globalement, la mission d'information a puisé dans les documents et l'expertise du Mouvement du Nid pour véritablement comprendre l'enfermement prostitutionnel.

Les recommandations du rapport vont dans le sens de ce que nous demandons depuis des années :

- Un véritable accès aux droits pour les personnes prostituées, y compris étrangères et y compris de véritables outils de régularisation de leur situation administrative.
- Le développement d'alternatives crédibles à la prostitution.
- Une campagne nationale de prévention puis une interdiction de l'achat de tout rapport sexuel.
- La mise en oeuvre d'une véritable politique de prévention et d'éducation à la sexualité.
- Un renforcement de la lutte contre le proxénétisme.

Le seul gros bémol concerne le délit de racolage : le rapport ne recommande de l'abroger que dans un deuxième temps. C'est le résultat de résistances des députés UMP (pas forcément membres de la mission d'information d'ailleurs).

Mais, à nous de nous mobiliser pour exiger que le délit de racolage soit abrogé préalablement ou simultanément à la pénalisation des clients.

Voilà en quelques mots, ce que nous souhaitons partager avec l'ensemble du Mouvement en attendant d'en discuter plus en profondeur dans les semaines et mois à venir.

N'hésitez pas à aller à la rencontre de vos députés, partenaires, etc, pour leur remettre le rapport et en discuter avec eux.

8 - La bataille pour l'abolition du système prostitueur ne peut se limiter à la pénalisation du client - Osez le féminisme !

Un rapport parlementaire a rendu publiques 30 propositions pour en finir avec le système prostitueur. Osez le féminisme s'étonne que la seule proposition mise en avant par le gouvernement soit celle de la pénalisation du client.

Depuis son arrivée au pouvoir, en instaurant le délit de racolage passif dans le cadre de la loi sur la sécurité intérieure en 2003, Nicolas Sarkozy n'a considéré la prostitution que sous un angle sécuritaire, faisant l'impasse sur les questions de dignité humaine, des inégalités femmes-hommes et violences sexistes à la source du système prostitutionnel. Cette pénalisation des prostituées, déjà nombreuses à être surexposées aux violences, a notamment eu pour effet que les forces de l'ordre leur confisquent quasi systématiquement leurs préservatifs au cours des interpellations, potentialisant l'exposition des personnes prostituées aux VIH et autres IST.

Le client, maillon crucial du système prostitueur, doit être responsabilisé. Dissuader le client prostitueur au moyen d'une amende ou d'une légère peine, c'est inscrire dans la loi et dans les mentalités que les femmes, les corps et les relations sexuelles ne sont pas des marchandises. Mais si cette mesure est nécessaire, elle n'est en rien suffisante à elle seule pour lutter contre l'exploitation.

La prostitution repose sur l'idée que la libido des hommes serait irrépressible et qu'il serait donc normal de mettre à leur disposition des corps - de femmes en extrême majorité - pour la satisfaire. Cette vision des rapports femmes - hommes est réactionnaire. Elle prend racine dans le vide sidéral en matière d'éducation à la sexualité et à l'égalité. Cette marchandisation des corps existe aussi parce que les femmes sont les premières à subir précarité, chômage, temps partiels, bas salaires, discriminations, violences sexistes, etc.

La prostitution va à l'encontre des batailles pour la liberté sexuelle, qui repose non seulement sur le consentement mais également sur le désir partagé de personnes adultes. Osez le féminisme demande donc au gouvernement de s'engager réellement pour l'abolition du système prostitueur :

- en abrogeant le délit de racolage passif qui surexpose des prostituées - à 80% issues de pays étrangers et de circuits esclavagistes - à des atteintes graves à leur dignité et à leurs droits fondamentaux.
- en mettant en place des modules d'éducation à la sexualité et à l'égalité de la maternelle à l'enseignement supérieur.
- en contraignant le CSA et les instances censées faire respecter les droits humains à refuser toute forme de marchandisation des corps des femmes, et toute forme d'incitation à la haine sexiste.
- en luttant contre le proxénétisme, les réseaux de trafic et en débloquent les moyens suffisants à la réinsertion des personnes prostituées qui le souhaitent

9 - Moi, Philippe Caubère, féministe, marié et client de prostituées» - Libération.fr - 14/4

«Marié pour la deuxième fois, très proche encore et toujours de ma première femme, m'autorisant depuis toujours, amantes, amoureuses ou petites amies (avec tous les ennuis que ça implique...), acceptant naturellement la réciprocité (et les ennuis... etc.), je ne représente pas vraiment le prototype du mec frustré, sexuellement ou sentimentalement. Je n'ai pourtant jamais cessé depuis l'âge de 24 ou 25 ans d'avoir des relations - et des rapports - avec des personnes se prostituant. Serait-ce que je serais doté - ou affligé - d'une sorte de libido hors normes ? Je ne le crois pas (hélas, pourrais-je rajouter...).

En revanche, je sais que ce que je trouve avec une prostituée est une chose unique, que je ne trouverai jamais avec aucune autre personne, dans aucune relation dite "normale". Il faut bien essayer, au moins de dire, sinon comprendre, pourquoi des hommes vont "voir les putes" avant de les punir. Sinon, il n'y a, avec la pénalisation du client, que la dégradation, la dérive, et finalement la faillite d'un "féminisme" qui, s'inspirant du fameux "modèle suédois" - celui-là même qui permet à une journaliste adulte et responsable ayant accepté une relation sexuelle sans préservatif d'en faire envoyer l'auteur en prison - se consacre aujourd'hui à la pratique de cette nouvelle chasse à courre dont l'homme est le gibier, qu'il soit célèbre comme Julian Assange, Bertrand Cantat ou Roman Polanski, ou inconnu (tel le soldat) comme moi, réduit que je suis désormais à ce statut pénal de "client de prostituées".

Ce que j'ai trouvé et que je trouve encore au bout de tant d'années auprès des personnes qui ont choisi de louer (et sûrement pas de vendre) leur corps et leurs talents pour de l'argent n'a rien à voir avec ce qu'une relation dite "normale" peut offrir de bonheur, d'amour et de plaisir ; comme d'ailleurs de souffrance ou de désespoir. Car l'amour, le bonheur et le plaisir se paient cher, tout le monde le sait...

Seule la relation sexuelle avec une personne qui demande de l'argent pour cela peut se prétendre et s'affirmer comme réellement gratuite. Le ou la prostitué-e ne fait que dévoiler et assumer le rapport d'argent et de commerce tapi sous n'importe quel rapport amoureux ou sexuel - du dîner offert à la personne qu'on drague, ou qu'elle se fait offrir, jusqu'à, bien pire et plus banalisée, l'estimation de la situation sociale et financière de celle, homme ou femme, prétendant au coït ou au mariage. La prostituée - ou la personne qui décide de se livrer pour un moment à la prostitution - nous libère de ce chantage, de ce non-dit, nous en délivre. On peut - enfin ! - baiser gratuit...

Comme il est plus facile - et rentable à tous points de vue : électoral, moral, télévisuel - de proscrire et interdire une activité humaine aussi nécessaire, vitale ; et sacrée, car son objet est la jouissance et donc, que ça vous plaise ou non, le bonheur ; un bonheur simple, court, éphémère comme un orgasme, oui, mais aussi comme ce bref sentiment de liberté qui, le temps d'un instant, nous émeut, nous encourage en plein milieu de ce fleuve de soumission, d'esclavage, de servitude, qu'il nous faut chaque jour traverser...

Comme il sera moins dangereux et surtout plus amusant pour les policiers comme pour les télés de prendre en chasse ces malheureux "clients" hagards, vulnérables et culpabilisés, pantalon sur les pieds, ainsi que leurs partenaires, les plus malheureuses encore prostituées, doublement, triplement, infiniment humiliées ! ...

Je ne finirai pas sans redire aux "filles" combien je les aime et les respecte, qu'elles sont mes sœurs, mes frangines, mes pareilles, - j'en suis une : sur la scène, la mienne, celle du théâtre (à une époque, ce fut aussi celle de la rue), moi aussi je fais jouir... Pour un prix dont je m'efforce qu'il soit toujours le plus bas possible, quand j'essaie de donner en échange la prestation la meilleure. Autrement dit, j'essaie d'être une bonne pute, et si possible la meilleure sur le marché.

Je ne finirai pas non plus sans leur redire que ce n'est pas cette loi scélérate qui m'effraiera, me culpabilisera, ni ne m'empêchera de revenir les voir où qu'elles seront, se planqueront, se terreront, pour les aimer encore et les payer pour ça. Il est un film qui, mieux que tous les autres, incarne la France dans le monde entier, son cœur et son esprit. Il raconte une histoire d'amour, la plus belle, la plus ancienne, éternelle, entre un acteur et une putain. Joué par Jean-Louis Barrault et Arletty, il s'appelle *les Enfants du Paradis*.»

10 - Contraception et avortement : des droits irréfragables et complémentaires pour l'autonomie des femmes ! - Point de vue - MFPP - Le Monde.fr - 22/4/2011

Une mission sur la contraception des mineures est menée par Berengère Poletti, députée des Ardennes et une autre confiée à Israël Nisand sur la contraception et l'avortement des jeunes filles par Jeannette Bougrab, secrétaire d'Etat à la jeunesse. Le Planning Familial en attend des propositions concrètes pour que les femmes et les hommes vivent une sexualité épanouie en limitant le risque de grossesse non prévue. Il faut pouvoir accéder à la contraception de son choix, se la procurer facilement et garantir la gratuité et l'anonymat pour tous les mineurs partout en métropole et dans les DOM.

Les droits sexuels sont des droits fondamentaux en termes de santé publique, mais surtout en termes d'autonomie, de liberté et d'indépendance dans le respect des différences. Le droit à la contraception et le droit à l'avortement ne s'opposent pas, ils sont tous deux fondamentaux, inaliénables et complémentaires dans la maîtrise de la fécondité. Chaque femme doit pouvoir, si elle le souhaite, accéder à l'avortement sans pression ni culpabilisation, dans le respect de sa décision.

Les discours alarmistes en vogue sur l'avortement et ses risques pour les femmes tout comme l'équation simpliste affirmant que multiplier les moyens de contraception conduirait à la diminution des IVG participent de la culpabilisation des femmes soi-disant "*incapables*" de gérer leur contraception malgré un éventail de méthodes à leur disposition. L'observance médicale n'est jamais totale même pour des maladies graves. Pour la pilule, l'oublier, c'est une grossesse non voulue.

L'échec contraceptif concerne toutes les méthodes, toutes les femmes. Toute femme est susceptible d'être confrontée à une grossesse non prévue au cours de sa vie et 6 fois sur 10, elle aura recours à un avortement. Le

risque zéro n'existe pas car la protection systématique et efficace des rapports sexuels potentiellement féconds est irréaliste.

L'IGAS arrive à ces conclusions précisant qu'une maîtrise totale de la fécondité est illusoire en raison de la complexité des facteurs d'une grossesse. L'IVG étant selon l'IGAS, non pas un événement exceptionnel mais une composante de la vie sexuelle et doit être prise en compte comme telle.

Le nombre d'IVG en France est stable autour de 220 000 avec une légère augmentation chez les moins de 25 ans mais on omet de préciser la diminution importante du nombre de grossesses à terme pour cette tranche d'âge. Cela signifie que beaucoup de jeunes femmes prennent en charge leur contraception et choisissent en connaissance de leurs droits, d'interrompre une grossesse non prévue.

Les discours alarmistes avancent des effets néfastes de l'avortement sur le psychisme des jeunes. Deux études récentes, menées au Danemark³ et aux Etats-Unis⁴ sur les risques de troubles mentaux liés à l'avortement chez les femmes et les jeunes le contredisent, concluant que la grossesse peut avoir des conséquences plus graves que l'avortement sur la santé psychique.

Appliquons la loi du 4 juillet 2001, et toute la loi, en renforçant l'accès à la contraception des mineures. Trois volets indissociables la composent : gratuité et anonymat de la contraception pour les mineurs ; accès à l'interruption volontaire de grossesse, sans autorisation parentale et obligation de trois séances annuelles d'éducation à la sexualité par niveau d'âge pour tous les élèves.

Prenons en compte les préconisations du rapport de l'IGAS qui pointe l'importance de promouvoir les méthodes dont l'observance est moins contraignante que la pilule tout en facilitant gratuité et confidentialité de la contraception pour les jeunes.

Dans cet objectif, il est urgent de favoriser un véritable travail en réseau entre professionnels des territoires ruraux et urbains, multiplier les lieux d'accès à la contraception ou assouplir les conditions de la première délivrance avec des personnels formés et volontaires, en s'appuyant sur les expériences menées dans plusieurs départements et en y incluant les établissements d'information, de conseil conjugal et familial. C'est inscrire ainsi l'accès à la contraception comme une priorité politique ancrée dans la réalité et dotée de moyens.

Carine Favier, présidente nationale et Véronique Séhier, Bureau national, commission contraception, Le Planning Familial

11 - Pétition pour que les hommes et les femmes soient belles ! L'Egalité c'est pas sorcier

« Le masculin l'emporte sur le féminin », cette règle de grammaire apprise dès l'enfance sur les bancs de l'école façonne un monde de représentations dans lequel le masculin est considéré comme supérieur au féminin. En 1676, le père Bouhours, l'un des grammairiens qui a œuvré à ce que cette règle devienne exclusive de toute autre, la justifiait ainsi : « lorsque les deux genres se rencontrent, il faut que le plus noble l'emporte. »

Pourtant, avant le 18^e siècle, la langue française usait d'une grande liberté. Un adjectif qui se rapportait à plusieurs noms, pouvait s'accorder avec le nom le plus proche. Cette règle de proximité remonte à l'Antiquité : en latin et en grec ancien, elle s'employait couramment.

Plus récemment, l'éminente linguiste, Josette Rey-Debove, l'une des premières collaboratrices des dictionnaires Le Robert, disait à ce sujet : « J'aime beaucoup la règle ancienne qui consistait à mettre le verbe et l'adjectif au féminin quand il était après le féminin, même s'il y avait plusieurs masculins devant. Je trouve cela plus élégant parce qu'on n'a pas alors à se demander comment faire pour que ça ne sonne pas mal. »

335 ans après la réforme sexiste de la langue

Nous appelons chacun-e à révolutionner les écrits, les correcteurs d'orthographe et nos habitudes en appliquant la règle de proximité ! Nous demandons à l'Académie française de considérer comme correcte cette règle qui déhiérarchise le masculin et le féminin et permet à la langue une plus grande liberté créatrice.

A l'initiative de : L'égalité, c'est pas sorcier !, La Ligue de l'enseignement, Le Monde selon les Femmes, Femmes Solidaires

Pour signer la pétition : <http://www.petitions24.net/regleproximite>

12 - Dès qu'on baisse les bras, le système antique patriarcal, hiérarchique, autoritaire revient - Dominique - Louise Pélegrin, journaliste et écrivaine - L'Huma 29/4

Au commencement, l'invisibilité la plus totale est requise pour les femmes et résumée par je ne sais plus quel taliban de l'Antiquité grecque : une femme « bien », c'est une femme dont il n'y a rien à dire et qu'on ne voit pas. Le patriarcat répartit les femmes en catégories étanches, privées de tout droit. Le psychanalyste Michel Tort définit ce schéma patriarcal comme une organisation cumulant « pouvoirs, domination masculine, maîtrise de la reproduction, monopole des attributs de filiation, maîtrise des rapports mère enfant, violence sexuelle sur les femmes et enfants, définition des normes sexuelles. » (1) L'anthropologue Paola Tabet a montré que les groupes d'hommes dominants s'approprient toujours et quasiment partout les meilleures technologies, en sorte que les femmes n'aient (presque) jamais les moyens d'accéder directement à la nourriture et à la sécurité (2)... Elles doivent les échanger contre des prestations diverses (sexe, travail, etc.)

C'est le cadre général. Une domination frontale, mais... les femmes du Moyen Âge, par exemple, travaillaient partout, étaient artistes ou artisanes, domestiques, colporteuses, ouvrières ou vendeuses ambulantes dans les rues de Paris au XVIII^e siècle. Pas si invisibles que ça, donc.

Le vrai malaise vient de la Révolution de 1789. Moment fondateur, certes, mais pas pour les femmes. Elles sont exclues de l'idéal démocratique, liberté, égalité, fraternité, avec une brutalité inouïe. Le Code civil de 1804 les institue « incapables » avec les enfants et les fous, et le XIX^e siècle crée de toutes pièces les personnages de la ménagère et de la mère. En pleine période de révolution industrielle, elles sont censées ne pas travailler ailleurs qu'au foyer. Mais un tiers des ouvriers du textile, par exemple, sont des femmes au début du XX^e siècle...

Que se passe-t-il quand des gens qui ne sont pas censés être là y sont quand même ? Aujourd'hui, les paysans sans droits en Chine, les travailleurs sans papiers en Europe vivent la même histoire que les travailleuses au XIX^e siècle, organisés délibérément pour le bénéfice des groupes dominants. Précarité, invisibilité.

Au Moyen Âge comme aujourd'hui, les femmes sont toujours moins payées que les hommes. Pourquoi ? Il ne faut pas y voir un « retard » historique qui s'atténuera avec le temps. L'antique organisation résiste : le salaire d'un homme est toujours calculé pour couvrir les besoins d'une famille, même quand il n'en a pas, une femme n'est jamais censée travailler pour nourrir sa famille, même quand elle le fait. Les femmes seules avec enfants sont parmi les plus pauvres, c'est une question de principe pour le système patriarcal. Des femmes autonomes, c'est impensable.

On n'en est plus là, direz-vous... Mais si. On continue de s'effarmer des « retards » des femmes en matière de salaire et des « retards » des hommes en matière de tâches ménagères, par exemple... Le temps passe. On s'effare, et rien ne bouge. Et rien ne bougera en s'y prenant comme ça, insiste Michel Tort : penser et fabriquer la démocratie demande un effort considérable, une volonté politique, une force collective. Dès qu'on baisse les bras, le système antique patriarcal, hiérarchique, mafieux, autoritaire mais si rassurant, si protecteur, si « paternel », revient.

Il faudrait donc avoir le courage de remettre tout à plat à partir de cet élan fondateur : liberté, égalité, fraternité. Chaque citoyen-ne est père et mère, a besoin de gagner sa vie tout en s'occupant de l'éducation des enfants et du repas du soir... Comment se fait-il qu'on n'ait jamais redéfini à la base ce qu'est un « emploi à plein-temps » sachant que la norme actuelle de l'emploi salarié a été créée pour (ou contre...) l'ouvrier de la grande industrie, figure hautement masculine, donc déchargée par définition du souci des enfants, du lavage de sa chemise et du repas du soir.

C'est là qu'il faut se battre. Historiciser tout ce qui semble « naturel », invariant. La démocratie, l'égalité sont des constructions, aucune pente naturelle n'y mène... Les aberrations des discours du XIX^e siècle sur les femmes peuvent faire sourire, il est urgent de comprendre comment notre époque les rejoue, les réorganise, avec une grande inventivité, par exemple en organisant la lutte de la mère contre la travailleuse. Que voulez-vous qu'elles fassent face à des normes de durée du travail établies pour des ouvriers mâles au XIX^e siècle ?

(*) Dominique-Louise Pélegrin vient de publier *le Rossignol vainqueur, nouvelles*. Éditions Dialogues.fr, 2011 ; (1) *La Fin du dogme paternel*, de Michel Tort. Éditions Flammarion. ; (2) *La Construction sociale de l'inégalité des sexes*, de Paola Tabet. Éditions L'Harmattan.

13 - Les tâches domestiques à l'origine des inégalités - Nadine Jasmin - l'Huma

Le premier « travail invisible » des femmes, c'est le travail domestique : quatre heures par jour en moyenne, en plus d'une activité professionnelle à plein-temps. Ce travail domestique est à l'origine de la plupart des inégalités

et des discriminations rencontrées par les femmes au travail : difficultés à l'embauche, carrières entravées, temps partiels imposés, salaires féminins bien inférieurs à ceux des hommes, générant des retraites dérisoires... La « double journée » des femmes représente bien le premier frein à leur autonomie financière et à leur possibilité d'épanouissement au travail. Comment en finir avec ce travail invisible, discriminant les femmes qui travaillent ou souhaiteraient travailler ? Je crois qu'il faut d'abord se défaire de l'idée qu'il s'agit d'une question privée. Tout ce qui entrave l'égalité professionnelle, l'accès et la promotion des femmes au travail, est d'ordre politique. La répartition quantitative et qualitative des tâches domestiques ne relève donc pas de la seule sphère familiale. C'est un problème public, qui doit être traité comme tel par les institutions politiques, syndicales et professionnelles. Ensuite, il faut agir sur un double plan : les mentalités et les réalités. Les mentalités sont en effet lentes à changer et les lois resteront insuffisantes tant que les représentations n'auront pas évolué. Il importe donc de combattre les préjugés sexistes où qu'ils se trouvent : dans l'éducation « sexuée » des enfants, l'orientation professionnelle des jeunes, la répartition symbolique des rôles au sein du foyer, la prise de congé parental par le père, la possibilité pour un homme de se mettre à temps partiel pour s'occuper de ses enfants, l'embauche et la promotion « sexuées » au sein de l'entreprise, la féminisation dans l'exercice des responsabilités professionnelles, politiques ou syndicales... Il faut ensuite informer et former toutes celles et tous ceux qui sont concernés par la question du travail des femmes : faire reconnaître la réalité du travail domestique et sa valeur économique (les deux tiers du travail mondial, selon l'ONU) ; mieux informer les parents et les salariés(es) sur les modes de garde et les droits liés à la parentalité ; former davantage de professionnels de la petite enfance ; sensibiliser les employeurs à la question des discriminations et des inégalités femmes-hommes... Il faut surtout alléger la « double journée » des femmes : œuvrer à une meilleure répartition des tâches domestiques au sein du couple ; proposer des services domestiques à l'usage des salariés(es) ; aménager, développer et diversifier l'ordre de garde de manière à ce que les femmes, traditionnellement moins payées que les hommes, ne renoncent pas à leur travail en devenant mères...

Il faut enfin repenser l'organisation du travail pour qu'elle cesse d'être incompatible avec la parentalité : permettre aux femmes à temps partiel ou en congé parental de se former pour ne pas être « mises sur la touche » au travail, cesser de les pénaliser dans leur avancement dès qu'elles sont mères, repenser les horaires de travail pour qu'ils ne discriminent pas les mères de famille, développer le télétravail, aménager le temps de travail pour les parents de jeunes enfants...

Ainsi, les propositions ne manquent pas pour contribuer à davantage d'égalité et de parité femmes-hommes dans le monde du travail. Si vous me demandez concrètement : « Et moi, que puis-je faire à mon niveau ? », je serais tentée de vous répondre : commençons par nous interroger sur notre propre rôle dans le couple et la famille, et notre « division du travail » au sein du foyer ; soyons vigilants autour de nous : quelles images de la femme, quelles pratiques véhiculent les collectivités qui nous entourent : la crèche, l'école, la bibliothèque, le club de sports... ? Qu'acceptons-nous au travail ? Oeuvrons-nous, pour nous-mêmes et les autres, à davantage d'égalité professionnelle dans notre travail et sur notre lieu de travail ? Nous pouvons également rencontrer nos élus locaux ou nos représentants du personnel pour les sensibiliser à ces questions et les inciter à les traiter. Bref, nous pouvons nous engager au quotidien, à notre niveau, de manière publique ou privée, locale, professionnelle, politique ou syndicale pour que le travail devienne, pour les femmes d'aujourd'hui et demain, un lieu plus égalitaire, moins discriminant, source d'autonomie, de reconnaissance et d'épanouissement.

(*) Auteure de *Exploitées ? Le travail invisible des femmes*. Éditions Les points sur les i, 2010.

Par Nadine Jasmin, Maîtresse de conférences à l'Université de Strasbourg, responsable de l'association *Éclats de voix* (*).

14 - L'opinion des femmes dans les pourparlers sur le changement climatique - bulletin d'Avril 2011 du World Rainforest Movement

Ce mois-ci, une nouvelle session des pourparlers de l'ONU sur le changement climatique, la première après la conférence de Cancún de décembre dernier, a eu lieu à Bangkok. Les discussions portaient sur de nombreuses questions au sujet desquelles on n'était pas arrivé à un accord à Cancún.

Les options proposées allant de mal en pis, les organisations de femmes ont élevé la voix pour réclamer avec force des solutions réelles. « Gender CC » (Changement Climatique) a dénoncé que « dans leurs engagements, les

pays développés continuent de se soustraire à leur responsabilité historique, à s'accrocher à des solutions fausses et risquées et à esquiver les mesures destinées à prévenir la crise climatique actuelle » [1].

À titre d'exemple, « l'énergie propre » « continue d'inclure l'hydro-électricité à grande échelle, alors que celle-ci a toujours provoqué l'expulsion forcée des communautés du Mékong et d'autres régions, dégradé les fleuves et la diversité biologique, en dépit des 'précautions' adoptées par les bailleurs de fonds et, surtout, par les banques multilatérales de développement ». L'organisation a souligné aussi la menace que représentent les projets REDD+, « de fausses solutions qui risquent de provoquer une ruée pernicieuse pour les ressources et susciter des situations de danger, de déplacement et d'affaiblissement ».

De même, un groupe de membres d'organisations sociales et d'organisations de femmes de la région Asie-Pacifique ont réclamé « des engagements pour la justice climatique qui soient réels, vigoureux, urgents et sensibles aux spécificités des sexes » [2].

Teresita Vistro, responsable de la coordination pour le changement climatique du Forum sur les femmes d'Asie-Pacifique (APWLD d'après l'anglais), a souligné que « les pauvres, et en particulier les femmes des zones rurales et urbaines vulnérables aux catastrophes, se heurtent à l'aggravation des difficultés de leur vie quotidienne à cause du changement climatique. Il s'agit des premières victimes de ces catastrophes climatiques ». Après presque deux décades de pourparlers, les pays industrialisés, principaux responsables de la crise climatique actuelle, montrent que « leurs intérêts commerciaux nationaux passent avant la vie et le bien-être des habitants de toute la planète

et, en particulier, de ceux des femmes et des enfants pauvres », a déclaré Frances Quimpo, membre d'Action populaire sur le changement climatique (PACC) et du Conseil international sur l'éducation des adultes (ICAE). Elle a ajouté que « le réchauffement planétaire touche déjà tout le monde sur tous les continents, mais ce sont les nombreux pauvres du monde qui le paient le plus cher, car ils le paient de leur vie ».

À Bangkok, en plus de femmes le mouvement paysan La Vía Campesina a appelé « tous les gouvernements à défendre la justice climatique et à donner leur soutien aux solutions et aux revendications énumérées dans l'Accord des Peuples de Cochabamba, qui défend les droits des gens et de la Terre-mère et qui est une solution concrète de la crise climatique ». Il réitère que « l'agriculture artisanale et familiale est une solution authentique et concrète du changement climatique. Beaucoup de recherches ont montré que l'agro-écologie permettra non seulement d'alimenter le monde mais aussi de refroidir la planète » [3].

En outre, plusieurs ONG ont envoyé une lettre [4] au ministre des Affaires étrangères du Mexique, Patricia Espinosa, et à la Secrétaire générale de la CCNUCC, Christiana Figueres, où elles attaquent le Fonds vert pour le climat (GCF) - censément créé pour répondre aux besoins urgents et aux droits des peuples et des communautés des pays du Sud - auquel participent des banques multilatérales de développement, ainsi que la Banque mondiale en tant qu'administrateur provisoire. Ces organisations fondent leur opposition sur « l'expérience des conséquences dévastatrices pour la société et l'environnement qu'ont eues les activités et les politiques de ces institutions, et sur le fait qu'elles continuent de financer la destruction du climat.

Malgré les crises climatique et économique, la Banque mondiale continue de financer à un rythme alarmant des projets pétroliers, d'appuyer des solutions fausses de la crise climatique et d'utiliser des instruments de financement qui augmentent l'endettement des pays en développement. Par conséquent, la Banque mondiale est mal placée pour donner des conseils sur la conception d'un fonds qui doit fournir un financement juste, efficace et de longue durée, basé sur les principes de l'intégrité environnementale, de l'équité, du développement durable et de la démocratie » et qui, en outre, doit être « capable de répondre aux besoins urgents et aux droits des peuples et des communautés de tous es pays du Sud ».

Article fondé sur des informations tirées de :

[1] "Still A Frozen Pie: GenderCC on the Bangkok Intersessional Meeting 2011", déclaration à la presse de GenderCC, 7 avril 2011, <http://www.gendercc.net/metanavigation/press.html>.

[2] "Decommission the Fukushima nuclear plants and nuclear plans all over the world", résolution de l'Asian Rural Women's Coalition (ARWC) adoptée le 30 mars 2011 à Chennai, en Inde, pendant la 'Conférence sur le centenaire de la résistance des femmes : droits, responsabilisation et libération', <http://www.asianruralwomen.net>.

[3] "La Via Campesina opposes the inclusion of agriculture in carbon markets", communiqué de presse de La Via Campesina, 11 avril 2011,

http://www.viacampesina.org/en/index.php?option=com_content&view=article&id=1064:la-via-campesina-opposes-the-inclusion-of-agriculture-in-carbon-markets-&catid=48:-climate-change-and-agrofuels&Itemid=75.

[4] "Global Civil Society Wary of World Bank Role in New Funds", 5 avril 2011,

http://www.rrn.org.np/index.php?option=com_content&view=article&id=117%3Aglobal-civil-society-wary-of-world-bank-role-in-new-funds&catid=17%3Apress-release&Itemid=99&lang=en.

15 - Déclaration de la réunion annuelle de l'association des femmes « No-to-war, No-to-NATO » tenue à Dublin en avril 2011

Tout autour du monde, des femmes viennent de célébrer la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies de l'an 2000 concernant « Les femmes, la paix et la sécurité » comme un instrument pour la paix, la démocratie et la prévention de la guerre.

Or, depuis que cette résolution fut adoptée, le monde a connu une augmentation considérable des dépenses militaires et un nombre accru de guerres à la fois illégales et désastreuses pour lesquelles la « protection des femmes » fut parfois utilisée comme prétexte.

Ainsi nous voyons l'OTAN invoquer la résolution 1325 alors qu'en même temps, au lieu de maintenir la paix, elle met en place la militarisation et se propage à travers le monde en lançant des guerres agressives.

Nous rejetons l'exploitation de la résolution 1325 par l'OTAN qui cherche à manipuler les femmes, en utilisant leurs talents à des fins militaires et en recrutant plus de femmes dans les forces armées.

Nous réaffirmons que le sens militariste et masculiniste que l'OTAN donne au mot « sécurité » n'a rien à voir avec la sa sécurité humaine et le bien-être qu'avaient en vue les rédactrices de la résolution 1325.

16 - Le projet Mic Mac - Bulletin Mai 2011 Genre en Action

Dimanche dernier, le 1er mai, était célébrée la « journée internationale des travailleurs » ! Une journée plus communément connue sous le nom de « fête du travail ». Une fête qui, finalement, rend hommage aux femmes et aux hommes qui bâtissent chaque jour l'économie... Pour son bulletin du mois de mai, Genre en Action a justement souhaité vous parler d'économie, de genre et d'un de nos projets qui grandit et s'épanouit autour de ces problématiques : le projet Mic Mac ! Un projet qui se propose d'aborder différemment, genre, microéconomie, macroéconomie et mésoéconomie.

Depuis 1975, date à laquelle les Nations Unies ont ouvert la décennie des femmes, les organisations et institutions menant des actions spécifiques à l'endroit des femmes, déclinent leur soutien économique en « micro ». On a assisté au développement de micro-entreprises, de microprojets (activités génératrices de revenu), à l'octroi des microcrédits, bref, à la promotion de la micro-finance.

Cela s'entend dans la mesure où l'élaboration des politiques économiques (surtout celles du développement) s'inspirait de la théorie des besoins essentiels. Les institutions de Bretton Woods (FMI et Banque Mondiale) encourageaient alors les approches visant à la satisfaction des besoins fondamentaux des plus défavorisés. D'où cette approche microéconomique, dirigée essentiellement vers l'individu.

Malgré la consécration de l'année 2005 comme Année Internationale du micro-crédit par les Nations Unies, force est de constater quelques années plus tard que le « micro » semble avoir atteint ses limites. Les femmes sont toujours victimes d'inégalités criantes et l'intégration transversale du genre dans les politiques économiques est loin d'être une réalité. De même, les modes de production dans lesquels elles sont investies et par lesquels elles créent de la richesse ne sont pas valorisés : économie sociale et solidaire, réseaux économiques alternatifs, économie reproductive, etc. Cela est particulièrement vrai dans les pays francophones, contrairement aux pays anglo-saxons qui ont déjà bien amorcé l'intégration des questions relatives au genre.

Face aux diverses crises mondiales que nous connaissons actuellement (crises financière, climatique, alimentaire), la microéconomie « au secours » des femmes n'est-elle pas obsolète ? N'est-il pas grand temps de se tourner vers la macroéconomie ? C'est précisément l'objet de ce nouveau projet qu'initie Genre en Action. Il s'agira durant les trois années à venir, d'œuvrer à une meilleure prise en compte du genre dans les politiques macroéconomiques des pays francophones par une recherche-action.

La macroéconomie élabore et analyse les agrégats économiques tels que le Produit National, le revenu, la consommation, l'investissement, les finances publiques, la balance des paiements, etc. Ces agrégats reflètent les fondamentaux d'une économie. Les gouvernements tentent d'influer ces indicateurs en mettant en œuvre des politiques macroéconomiques qui visent la stabilité des prix, le plein emploi et l'équilibre entre importations et exportations. Malheureusement, la plupart des Etats continuent d'ignorer la sexospécificité dans la conception de ces politiques. Si l'une des raisons est que peu d'économistes possèdent l'expertise nécessaire, la raison essentielle reste que les décideurs politiques ne perçoivent toujours pas clairement la nécessité d'intégrer le genre dans l'analyse macroéconomique. Quel rapport particulier avec les femmes, s'interrogent-ils ?

Et pourtant ! Intégrer la sexospécificité dans les décisions macroéconomiques, ce n'est pas prendre des décisions macroéconomiques en faveur des femmes. C'est tenir compte des différences de comportement économique entre les hommes et les femmes et de l'effet que les politiques exercent sur eux. En effet, du fait de la division sexuelle du travail, les inégalités de genre pèsent sur la croissance économique en réduisant l'efficacité des politiques macroéconomiques. Il est par conséquent aussi nécessaire qu'urgent de prendre en compte la sexospécificité dans l'élaboration des politiques économiques. Comment cela peut-il se concrétiser ?

Introduire le genre dans la macroéconomie revêt plusieurs aspects, à commencer par une redéfinition des concepts. Celle-ci vise à emmener enfin dans le champ de l'analyse la partie non monétisée de l'économie : le travail de reproduction sociale (travail non rémunéré) et la production qu'il engendre. C'est le travail domestique, de soin et communautaire (reconnu officiellement par le BIT comme étant du travail). Il se trouve que ce travail est accompli en grande partie par les femmes ! Quid de l'impact de ce temps de travail sur le temps qu'elles peuvent consacrer au travail salarié ? Comment cela peut-il affecté les taux d'emploi féminin ? Ont-elles des indemnités, des retraites pour ce travail « au foyer » ?

Ensuite, l'intégration du genre passe par un outil clé de la politique économique : la politique budgétaire. Il faut pratiquer une planification budgétaire sensible au genre car les budgets ne sont pas neutres. Les politiques fiscales permettant à l'Etat de prélever ses recettes peuvent renforcer les inégalités de genre tout comme les politiques de dépenses publiques qu'il met en œuvre. Bien souvent, une compression des dépenses publiques allouées aux services de santé se traduit en réalité par un transfert des coûts sur les femmes au sein des ménages. Enfin, les lois et conventions en faveur de l'égalité peuvent servir de cadre aux politiques macroéconomiques pour réellement réduire les inégalités. Aussi, la question se pose de savoir si et comment les politiques macroéconomiques contribuent à la mise en application des diverses lois et de conventions en faveur de l'égalité ? Quelles implications au niveau méso-économie ?

Ce sont autant de questions, parmi d'autres, que le projet Mic Mac abordera. Les résultats majeurs de ce projet sont les suivants : Aboutir au renforcement des capacités des économistes et des experts en genre francophones afin qu'ils soient en mesure de mieux articuler « genre et économie » par la formation (y compris virtuelle) et la mise en réseau ; Identifier l'impact différencié des politiques macroéconomiques sur le genre en milieu francophone et mettre en valeur certaines alternatives à l'approche microéconomique comme l'économie sociale et solidaire. Mettre en évidence des indicateurs (données qualitatives et quantitatives macroéconomiques/genre) et des mécanismes de suivi pouvant alimenter un « observatoire des inégalités de genre » et ainsi contribuer à développer des éléments de plaidoyer en faveur de la prise en compte du genre en macroéconomie. Pour ce faire, Genre en action privilégiera la recherche-action et l'approche participative.

Notre première étape (d'ici juin 2011) consistera à développer une bibliographie annotée, identifier des économistes et des experts genre soucieux des liens entre genre et économie ainsi que des universités et centres de formation intéressés par le croisement entre ces deux thèmes. A partir de cette première analyse, le projet s'orientera vers les enjeux, les partenaires, les pratiques et les pays les plus porteurs d'innovations et de changements. La durée du projet sera de 2 ou 3 ans.

Merci de nous contacter si vous pouvez contribuer à cette première étape de notre travail en nous soumettant des noms, des pistes, des ressources.

Il va sans dire qu'un tel projet ne peut être mis en œuvre sans financements conséquents. Genre en action est en recherche de fonds. Si vous avez vent d'opportunités, ou si vous pensez qu'une collaboration/mutualisation est possible entre notre projet et le vôtre sur ce sujet, contactez-nous.

Pour toute information ou contribution, merci de vous adresser à Barbara KY : barbara.ky@genreinaction.net

Voici le lien vers notre page Mic Mac sur le site de Genre en Action : <http://www.genreenaction.net/spip.p...>

Nous vous souhaitons une bonne lecture des dernières et nombreuses nouveautés du site !

17 - Le père en congé parental, un oiseau rare - Xavier Molénat

Fin 2009, en France, seuls 3,7 % des individus percevant les allocations pour congé parental étaient des hommes, ce qui représente environ 20 000 personnes. Qui sont donc ces pères qui ont fait le choix, encore peu courant, de mettre leur travail de côté - 80 % d'entre eux s'arrêtent complètement de travailler - pour élever leur-s enfant-s ?

Des hommes qui gagnent moins que leurs femmes

Les enquêtes sur le profil de ces individus montrent qu'ils proviennent essentiellement des classes populaires ! : 40 % sont ouvriers, 39 % employés. Ils occupent souvent des emplois faiblement rémunérés et peu valorisants, dans le commerce (vendeur, caissier) ou la santé (agent hospitalier, aide-soignant), qui, de plus, supposent souvent des horaires atypiques. Autre particularité ! : leur conjointe est souvent plus diplômée (65 % des cas) et dans 90 % des cas, elle travaille à temps complet. Leur salaire est en moyenne supérieure de 430 euros à celui de leur conjoint.

Derrière ce choix du père, il y a donc souvent un calcul financier : il est plus rentable que ce soit le père qui s'arrête. « *Et puis ma femme gagne plus que moi... Je comprends certains de mes collègues qui disent : "Mais tu comprends, moi, j'ai 300 euros de plus que ma femme..." Ils ont l'impression qu'ils sont plus indispensables que leur femme* », déclare cet agent de mairie de 43 ans dont l'épouse est agent hospitalier. Mais, au-delà, ces hommes semblent ne pas trouver leur compte dans leur activité professionnelle. Clément, éducateur marin, cumulait les contrats à durée déterminée, pendant l'été essentiellement, et commençait « *à en avoir un peu ras-le-bol de ce boulot* ». Alors qu'il songeait à une reconversion, le congé parental a été pour lui « *une fuite, ça a permis de résoudre la question professionnelle provisoirement* ». Et puis il y a bien entendu l'envie de faire l'expérience, le « pari » de s'occuper seul d'un enfant, surtout quand ils n'ont pu être aussi présents qu'ils le souhaitaient lors des précédentes naissances.

Une place difficile à trouver

Reste que le statut de père au foyer reste difficile à assumer. Le père de Nicolas, par exemple, n'a pas compris son choix : « *Il trouvait complètement fou que je m'arrête pour m'occuper des enfants.* » Les femmes qui continuent de travailler se voient, elles pour m'occuper des enfants. » Les femmes qui continuent de travailler se voient, elles aussi, reprocher de ne pas être de bonnes mères : « *Le fait que ce soit le papa qui prenne les deux ou trois ans (de congé parental), on m'a regardé, limite ça choquait. Il y en a qui ont été surprises que ce soit lui qui veuille le prendre, on en a parlé... Et on m'a demandé si je n'avais pas honte de venir au boulot et de laisser mes enfants.* » Certains pères s'arrangent ainsi pour dissimuler le fait qu'ils ne travaillent pas, ou bien se justifient d'emblée lorsqu'on leur demande ce qu'ils font dans la vie. D'autres ne cessent de s'activer, de peur de passer pour des fainéants.

La vie sociale est également perturbée, du fait du peu d'intérêt porté par les amis à leur nouvelle vie : « *Je vois ça avec les copains, dans les discussions, c'est souvent le travail, il n'y a que ça et moi, je n'y trouve pas mon compte* », estime Benoît. Et il n'est par ailleurs pas évident pour ces pères de nouer des relations avec des mères au foyer sans que vienne s'instaurer une certaine ambiguïté... Résultat, leur sentiment de solitude semble particulièrement exacerbé.

Quand maman travaille et que papa reste à la maison, les rôles parentaux ne sont cependant pas complètement inversés. Le partage des tâches domestiques est plus égalitaire, mais les pères n'en font pas trop : ils sélectionnent leurs tâches, laissant un rôle important à leur compagne. Ils délaissent généralement l'entretien du linge, et s'investissent dans des tâches « masculines » comme le bricolage ou le jardinage.

L'homme au foyer n'est pas une femme de ménage

Bertrand explique qu'il ne prend pas le rôle de sa femme : « *Quand elle arrive du boulot, c'est elle qui les change, c'est elle qui les met en pyjama, c'est elle qui les douche. On fait chacun notre boulot (...). C'est moitié-moitié.* » Bien qu'elles travaillent, les mères restent investies dans la sphère privée, culpabilisant souvent de ne pas en faire plus : « *En tant que mère, j'ai plus de mal à me dire : "Allez, je me prends deux heures pour moi toute seule à faire ce que je veux."* Quand je suis partie en vacances toute seule, je pleurais de culpabilité, je me disais : "Tu

es une mère indigne" », explique Barbara. Si une certaine résistance au changement se manifeste du côté des pères, les mères semblent avoir du mal à se départir des rôles traditionnels et se sentent, comme Émilie, «obligée» de « faire avec le papa » et de lui « laisser la place ».

A lire :

• *Les pères bénéficiaires de l'APE : révélateurs de nouvelles pratiques paternelles!? »* Danielle Boyer, *Recherches et Prévisions*, n° 76, mai 2004.

• «*Recompositions et résistances de la masculinité et de la féminité, de la paternité et de la maternité à l'épreuve du congé parental pris par les hommes en France* » Hélène Trelu, *Recherches sociologiques et anthropologiques*, vol. XXXVIII, n° 2, 2007.

• «*Quand la femme fait carrière et que l'homme est au foyer* » ; Hélène Trelu, in Yvonne Guichard-Claudic, Danièle Kergoat et Alain Vilbrod (dir.

L'Inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement, Presses universitaires de Rennes, 2008. /tmp/PreviewPasteboardItems/Le père en congé parental, un oiseau rare (glissé(e)s).pdf

COLLOQUES, DÉBATS, MEETING...

18 - Féminisme, machines, images - Table ronde animée par Elisabeth Lebovici

Vendredi 13 mai à 19h au Forum des images à Paris ; durée 1h20 ; entrée libre dans la limite des places disponibles ; Répondre à : centresimonebeauvoir@free.fr

Dans la lignée du célèbre *Manifeste cyborg* de Donna Haraway qui déclarait : "Je préfère être un cyborg qu'une déesse" -, le cyberféminisme articule des approches tout à fait réjouissantes pour en finir avec une vision nostalgique de la machine. Et s'il n'y avait jamais eu de différence entre l'homme et la machine, sinon dans des dispositifs scientifiques, c'est-à-dire des dispositifs de pouvoir et de domination ? Nicole Fernandez Ferrer (déléguée générale du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir), Géraldine Gourbe (chercheuse en esthétique), Élisabeth Lebovici (critique d'art) et Giovanna Zapperi (historienne de l'art) proposent une remise en cause réjouissante des partages "féminin/masculin", "nature/culture", "vivant/artefact".

19 - Les féministes de la 1ère vague : actrices du changement social - Centre Histoire de Sciences Po

Colloque international organisé par le Centre d'histoire de Sciences Po, le CERHIO (Université d'Angers) et les Archives du féminisme, avec le concours financier de la Région Ile-de-France, de l'Institut Emilie du Châtelet, de la Région Ile-de-France et du Muséum National d'Histoire Naturelle.

19-20 mai 2011 à Sciences Po ; 28 rue des Saints Pères, amphithéâtre Caquot ; Entrée : 20 Euros- gratuite pour les étudiants et les demandeurs d'emploi

Jeudi 19 mai 2011, 9h30 : Jean-François SIRINELLI (directeur du Centre d'histoire) et Florence ROCHEFORT (GSRL EPHE/CNRS, présidente de l'Institut Emilie du Châtelet) : Mot de bienvenue et *Introduction*

Quand les « bourgeoises » se révoltent

- MachielsChristine : *Ce qui a fait de moi une féministe, plus encore, une révoltée sociale.* Marcelle Legrand-Falco (1880-1985) ;

- Cova Anne : *Les dirigeantes du Conseil national des femmes françaises au miroir de leurs homologues italiennes et portugaises ;*

- Formaglio Cécile : *Des beaux quartiers à la section Travail du CNFF : l'itinéraire de Cécile Brunschvicg (1877-1946) ;*

- Offen Karen : *Adventures in tracking the elusive life of Madame Avril de Sainte-Croix French and International feminist extraordinaire (1855-1939) ;*

- Accampo Elinor : *Nelly Roussel : une vie sacrifiée.*

La variable religieuse

- Cadier-Rey Gabrielle : *De la philanthropie protestante au féminisme : Sarah Monod et Julie Siegfried, les deux premières présidentes du Conseil national des femmes françaises ;*

- Poujol Catherine : *Philanthropie et spiritualité juive : Marguerite Brando Salvador (1846-1925) et Clarisse*

Eugène Simon (1855-1950) :

- Roll Sandrine : La réforme sociale via la consommation, un espace d'échanges et de rencontres entre les femmes catholiques et les féministes ;

- Pedersen Jean : Marya Chéliga (1858-1927) : résistante polonaise, féministe française, militante internationale ;

Vendredi 20 mai 2011 - 9h30

Controverses sur l'identité féministe

- Chenut Helen : Comment les féministes caractérisent-elles leurs adversaires ? (1900-1914) ;

- Bacot Jean-Pierre : Les hommes, le féminisme et la franc-maçonnerie ;

- Epstein Anne : Pas tout à fait des nôtres : Anna Lampérière, le féminisme et le solidarisme au tournant du XXe siècle ;

- Jacquemart Alban : Georges Lhermitte, un militant singulier dans le mouvement féministe réformiste du début du XXe siècle ;

- Reynolds Sian : Féministes pacifistes de 1938 entre Vichy et Résistance : trajectoires de 28 pétitionnaires

Les féministes au travail

- Avrane Colette : Jeanne Bouvier (1865-1964), une vie au service des ouvrières à domicile ;

- Clark Linda : From Professional Experience to Feminism in early 20th Century France ;

- Gordon Felicia : Performing one's Profession : the public and private lives of Dr Constance Pascal (1877-1937) ;

- Thébayd Françoise : Marguerite Thibert (1886-1982) ou l'affirmation d'un féminisme d'expertise ;

- Fell Alison S : la Grande Guerre et le féminisme des années 1920 ;

- Conclusions

Entrée : 20 Euros - gratuite pour les étudiants et les demandeurs d'emploi ; Merci de vous inscrire au bas de la page : <http://chsp.sciencespo.fr/evenement/les-feministes-de-la-1ere-vague-actrices-du-changementsocial>.

L'inscription vous sera confirmée à réception de votre règlement (uniquement par chèque à l'ordre de la FNSP) à adresser à : Centre d'histoire de Sciences Po --

SORTIES, CINEMA, LIVRES, RADIO...

20 - Livre : Femmes, économie et développement, de la résistance à la justice sociale

Alors que les inégalités entre hommes et femmes font preuve d'une résistance remarquable, une multitude d'initiatives locales animées par des femmes mêlent actions économiques et solidarités en vue d'un accès plus juste aux droits économiques, sociaux et politiques de base. Entrepreneurat collectif, coopératives de production ou de consommation, commerce équitable, finance solidaire, services de proximité, gestion de services collectifs... : partout dans le monde les femmes se mobilisent. Comment interpréter de telles initiatives ? Faut-il y voir uniquement de la résistance ou esquissent-elles un meilleur développement et une plus grande justice sociale ? Palliatif des défaillances du marché et des échecs des politiques publiques ou réinvention de l'économie et du développement ? Lutte contre les inégalités entre hommes et femmes ou maintien du statu quo ? Ces questions sont au centre de cet ouvrage, où des acteurs sociaux et des chercheurs croisent réflexion théorique et études de cas.

À partir d'exemples tirés d'Amérique du Sud, d'Afrique, d'Asie et d'Europe, cet ouvrage met en évidence la force et le dynamisme de ces initiatives, leur potentiel d'innovation et de créativité mais aussi leur extrême vulnérabilité, leurs incertitudes et leurs contradictions. Dans un contexte d'inégalités grandissantes, la question du rôle et de la place de ces initiatives de femmes est un enjeu fondamental pour la construction sociale d'une alternative à la mondialisation libérale.

Isabelle Guérin est socio-économiste, chercheur à l'Institut de recherche pour le développement (unité Développement et sociétés), responsable du programme « Travail, finances et dynamiques sociales » de l'Institut français de Pondichéry ; Madeleine Hersent est directrice de l'association ADEL (Association pour le développement économique local) ; Laurent Fraisse est socio-économiste, chercheur au Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique.

14 x 22 - 384 pages - 30 € Collection « Sociologie économique » dirigée par Jean-Louis Laville

21 - Librairie Violette and co : hommage à Susan Sontag

*Le mercredi 18 mai à 19h : Hommage à SUSAN SONTAG, romancière et essayiste, en présence de DOMINIQUE BOURGOIS, éditrice de son œuvre. Lecture par la comédienne NATHALIE RICHARD. Née en 1933 à New York, Susan Sontag est décédée en 2004. Elle publie son premier roman en 1963 *Le Bienfaiteur* puis *Dernier recours, Moi, etcetera, l'Amant du volcan, En Amérique* (adapté au cinéma). A partir des années 60 elle publie de nombreux articles pour différentes revues de la gauche intellectuelle américaine réunis dans plusieurs recueils dont *l'oeuvre parle* et *Temps forts*. Elle s'engage dans les combats de l'époque, le féminisme, la lutte contre la guerre du Viet Nam et plus tard contre la guerre en Irak. Son œuvre d'essayiste l'a rendue célèbre avec notamment *Sur la photographie* (1973). Francophile, elle fut proche de nombreux intellectuels dont Roland Barthes auquel elle consacra un essai. De sa propre expérience du cancer contre lequel elle se battra pendant trente ans elle écrira *De la maladie comme métaphore*, puis d'autres essais sur la maladie et la mort *Le sida et ses métaphores* et *Devant la douleur des autres*. Elle réalisa des films et mis en scène plusieurs pièces de théâtre. A la fin des années 80, elle rencontra la photographe Annie Leibovitz dont elle fut la compagne jusqu'à la fin de sa vie. En compagnie de Dominique Bourgois, son amie qui réédite son œuvre en France et a entamé la publication de son journal (1er tome : *Renaître*), cette soirée p*

102 rue de Charonne, 75011 Paris, M° Charonne ou Faidherbe-Chaligny. Bus 46, 56, 76, 86. tél : 01 43 72 16 07
www.violetteandco.com/librairie/